on croit que l'offre de l'Espagne de donner une station de charbon à l'Allemagne pourra amener à intervenir presqu'en de sérieuses complications.

New-York, 15 juin.

L'*Evening-Post* publie une dépêche de Kingston (Jamaïque) disant que de nombreux vaisseaux espagnols sont munis de papiers anglais pour transporter leurr cargaison à Cuba.

Une dépêche de la baie de Guantanamo, annonce que trois navires américains ont détruit hier les fortifications de Caimanera après une heure de bombardement.

Cadix, 16 juin.

L'escadre de réserve a quitté Cadix pour une destination inconnue.

Le ministre de la marine quittera l'escadre en pleine mer et regagnera la terre après avoir donné les dernières instructions.

Dernière Heure

ÉLECTIONS EN ALLEMAGNE

Berlin, 16 juin.

Les élections au Reichstag sont calmes.

M. Liebknecht est réélu à Berlin. Bebel élu à Hambourg.

Les socialistes perdent leur siège à Strasbourg ; l'abbé Koellinger est élu à Guebviller ; l'abbé Winterer est élu à Tham ; l'abbé Wœlterle à Ribeauville.

Sur 79 résultats connus, sont élus : 8 conservateurs, 2 membres du parti de l'Empire, 27 membres du centre, un national-libéral, un membre partisan de l'union Freiszining, 21 socialistes, un alsacien.

Il y a 24 ballottages.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 16 juin

Présidence de M. DASSONVILLE, vice-président

Exercice illégal des accouchements. — Il existe, à Wattrelos, une vieille femme, Célestine Planquart, qui, si elle ne possède pas un diplôme de sage-femme, n'en est pas moins exercée.

Célestine Planquart, ancienne garde de couches dans une maternité, s'étant trouvée, il y a plusieurs années, sans emploi, opéra quelques accouchements dans son voisinage. Elle les réussit si bien, qu'elle a maintenant une nombreuse clientèle surtout dans la classe ouvrière, car cette femme offre cet avantage, c'est de se contenter d'honoraires très réduits et de faire les travaux du ménage lorsqu'elle garde la couche.

Personne ne songeait à inquiéter cette sage-femme sans diplôme. Mais à la suite d'un rapport de M. Brossart, commissaire de police de Wattrelos, Célestine Planquart comparaît devant le Tribunal correctionnel sous la prévention d'exercice illégal des accouchements.

Tous les témoins cités à la requête du Ministère public — une vingtaine — viennent déclarer à la barre qu'elles n'ont qu'à se louer des services de la prévenue. Aucun accouchement pratiqué par elle n'a eu de suites fâcheuses.

Aussi, bien que Célestine Planquart ne soit pas assistée d'un avocat, le tribunal, tenant compte de ses bons antécédents et des services qu'elle a rendus à de nombreux ménages ouvriers, ne prononcé qu'une condamnation de seize francs d'amende avec bénéfice de la loi Béranger.

Une tireuse de cartes. — Aline Decobert, 38 ans, tireuse de cartes, ayant demeuré rue du Soleil-Levant et, en dernier lieu, rue du Plat, 6, à Lille, exerce la profession de tireuse de cartes. Sous prétexte de dire la bonne-aventure à de naïfs clients, elle extorque à ceux-ci quelques sommes d'argent souvent rondelettes.

Elle a déjà encouru plusieurs condamnations. Le 14 mai dernier elle était condamnée par défaut à un an de prison, pour escroquerie.

Cette fois, elle comparaît à la barre pour faire opposition à ce dernier jugement et répondre d'un nouveau délit d'abus de confiance.

Une jeune bonne, devenue enceinte, était allée consulter Aline Decobert pour savoir si fille se marierait avec son séducteur.

La tireuse de cartes la fit espérer, mais pour mieux réussir, elle lui fit remettre tout son trousseau et ses économies, plusieurs centaines de francs.

Le tribunal confirme le jugement du 14 mai et, pour le dernier fait, prononce une nouvelle condamnation de **dix-huit mois de prison.**

Employé infidèle. — Un comptable, Léon L..., âgé de 25 ans, est prévenu de plusieurs abus de confiance au préjudice de son patron M. Gustave Dewilde, négociant en alcools, rue du Barbier-Maes, à Lille. Depuis le 21 janvier cet employé infidèle avait détourné des sommes s'élevant à 2000 francs.

Le tribunal le condamne à **dix-huit mois de prison**, mais avec bénéfice de la loi Béranger.

La « Croix » condamnée

Dans son audience correctionnelle de mardi, le tribunal de Vire a condamné la *Croix du Bocage* à 300 fr. d'amende, 200 fr. de dommages-intérêts et insertion du jugement dans six journaux du Calvados pour diffamation contre un professeur du collège de Vire.

L'abbé Frécour, propriétaire de la *Croix*, a été déclaré civilement responsable.

S'il fallait d'ailleurs condamner les *Croix* chaque fois qu'elles mentent et diffament, la générosité des gogos cléricaux ne pourrait suffire à les soutenir.

UN AMI DE "LA CROIX"

AUX TRAVAUX FORCÉS

La Cour d'assises du Gard vient de condamner par contumace le frère ignorantin Sibianus, directeur de l'école des frères de Bagnols (Gard), à dix ans de travaux forcés pour attentats à la pudeur.

Ce personnage s'appelle Henri-Victor Toulouse, âgé de 63 ans; il est natif de Labeauve, canton de Joyeuse. Le très cher frère Sibianus venait chaque année à Laurac passer une huitaine de jours au pensionnat des frères, fréquentait le curé et son vicaire et faisait agent électoral.

UN DRAME AU PONT JACOB

A VALENCIENNES

Mercredi soir, vers 10 heures, M. Lenne, dit Dona, soldat au 15e régiment d'artillerie, se dirigeait vers la gare de Valenciennes pour prendre le train de 10 h. 25, lorsqu'arrivé à hauteur du Pont Jacob, il entendit des cris d'appel désespérés et percevait le bruit d'une chute dans l'Escaut.

Se précipiter sur la berge, se jeter dans un bateau fut pour lui l'affaire d'un instant. Il put réussir à retirer saine et sauve une enfant de 6 ans et vit disparaître une femme, qu'il ne put malheureusement pas secourir.

Aidé de quelques citoyens dévoués parmi lesquels MM. Coutanceau, employé chez M. Salomon à Valenciennes, Pigache charron au faubourg de Lille et Dumont Eugène, l'artilleur Lenne se mit en devoir d'explorer le canal, mais ce n'est que vers minuit que le corps de la noyée put être retrouvé.

C'est une jeune fille d'Anzin âgée de 17 ans 1/2, nommée Angèle Kerhem, qui, ayant eu des chagrins d'amour et s'étant vu refuser le consentement à son mariage avait résolu d'en finir avec la vie. Mais sans doute pour se donner du courage, elle n'avait trouvé rien de mieux que de faire partager son sort à la fillette d'une de ses voisines. Grâce aux courageux citoyens dont nous avons donné les noms, l'enfant put échapper à une mort certaine.

Elle est soignée par M. Coutanceau qui mérite de chaleureuses félicitations.

La scène de reconnaissance à la Morgue était navrante, et les parents désespérés regrettaient amèrement leur décision.

ROUBAIX

AVIS AUX GROUPES DU PARTI de Roubaix, Croix-Wasquehal et Wattrelos

Tous les groupes du Parti ouvrier adhérents aux sections de Roubaix, Croix-Wasquehal et Wattrelos, sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire des trois sections, qui aura lieu dimanche prochain 19 juin, à 3 h. 1/2 précises de l'après midi, au local de la Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, à Roubaix.

Ordre du jour : Choix définitif des candidats aux prochaines élections cantonales.

Nouvelle sensationnelle

Le *Journal de Roubaix* annonçait hier en tête de locale la nouvelle suivante :

« Paris, 15 juin. — Le septième bureau, à l'unanimité moins une voix, a décidé de proposer à la Chambre la validation de M. Eugène Motte, député de Roubaix.

» M. Trannoy, député de la Somme, a été nommé rapporteur.

» L'audition de M. Eugène Motte par le septième bureau a été, pour lui, l'occasion d'un véritable triomphe. Le député de Roubaix a vivement frappé ses collègues par la netteté de son esprit, la méthode de sa discussion, le choix, la justesse de ses arguments.

» — C'est un maître-homme, disait, à la sortie, l'un des membres du bureau, et la Chambre a fait en lui une précieuse acquisition. »

Ceux qui ont entendu les étonnants discours que Motte a faits à Roubaix ne seront pas du tout étonnés de l'appréciation portée sur son compte. Le député de Roubaix-Wattrelos est certainement une des gloires de la France.

Paris, 1 heure 1/2 du matin. — Au moment où nous mettons sous presse nous recevons un télégramme qui confirme nos dire. En voici le texte dans tout son laconisme.

« Félix Faure a fait appeler dans la soirée M. Eugène Motte, le « maître-homme » député de Roubaix, en le priant de bien vouloir constituer le nouveau ministère.

« M. Eugène Motte s'est fait un peu tirer l'oreille, mais il a fini par accepter. Il prendra la présidence du Conseil, avec le portefeuille de la guerre. Masurel, député de Tourcoing, a été pressenti pour le ministère des cultes. »

« COUKBAQ ».

C'est une nouvelle gloire pour Roubaix. Aussi les drapeaux tricolores seront-ils arborés aujourd'hui partout en l'honneur du député-ministre que nous avons l'honneur de posséder.

Les salaires vont bientôt être augmentés et les heures de travail vont diminuer.

Vive Ugène Motte !

ACTE DE COURAGE

Hier matin, vers 10 heures, entre le pont de la rue Ampère et la rue Fadat, un jeune garçon de 6 ans et quelques mois, fils de M. Constant Delfosse, maître maçon près du pont Salembier, est tombé dans le canal en jouant.

Un sieur Farvaque, demeurant rue du Caire cité Saint-Louis, 25, passait avec un petit lit sur son épaule ; n'écoutant que son courage, il jeta son fardeau, se précipita à l'eau tout habillé et fut assez heureux pour sauver l'enfant qui fut déposé chez M. Dhilly, cabaretier au coin de la rue Ampère qui s'empressa de lui donner tous les soins nécessaires.

Toutes nos félicitations à ce brave sauveteur.

MONT DE PIÉTÉ

M. Alfred Duburcq, conseiller municipal, est maintenu dans ses fonctions de membre du Conseil d'administration du Mont de Piété.

M. Duburcq sortira d'exercice à l'expiration des pouvoirs du Conseil municipal actuel.

VOL DE LIVRES

Une nommée Bayart Louise, liseuse, demeurant rue Magenta, a été arrêtée avant-hier pour vol de livres, valeur soixante-dix francs, au préjudice de M. Misson.

L'inculpée a été écrouée au poste du 1er arrondissement puis conduite hier matin à la maison d'arrêt de Lille.

MENDIANTS ARRÊTÉS

Les agents du 1er arrondissement ont arrêté hier, pour mendicité, Carpentier Jean-Baptiste, 42 ans, sans profession, demeurant Grande-Place, 21 et Thirion Jean-Baptiste, 28 ans, chanteur ambulant, demeurant à Lille.

LES CONTRAVENTIONS

La police a dressé hier sept contraventions dont trois pour racolage et quatre pour ivresse.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Louis Ryste, ouvrier chez Dazin frères, brasserie de Beaurepaire a eu deux doigts de la main droite écrasés, en manœuvrant des tonneaux vides.

Le blessé subira du fait de cet accident une incapacité de travail d'environ trois semaines.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ

J.-B. Vanmeenen, journalier, âgé de 20 ans, sans domicile fixe, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

LES FUNÉRAILLES DE M. ÉMILE DUJARDIN

Le corps de M. Emile Dujardin, la victime de la fatale méprise dont nous avons relaté les péripéties a été transporté mercredi à Tourcoing.

Ses funérailles auront lieu aujourd'hui vendredi à 9 h. 1/2 du matin, à l'église St-Christophe.

ENCORE UN SAUVETAGE

Hier soir vers six heures, un enfant, Eugène Lefebvre, âgé de dix ans demeurant avec ses parents rue d'Oran jouait au quai de Lorient, lorsque par suite d'un faux mouvement il tomba dans le canal.

Le pauvre petit allait infailliblement se noyer, lorsqu'un jeune homme, Alphonse Quatanens, demeurant rue Magenta, 13, voyant le danger que courait l'enfant, se précipita tout habillé dans le canal et retira le petit imprudent sain et sauf.

Nous félicitons bien sincèrement le jeune sauveteur de son acte de courage.

PARTI OUVRIER

Le groupe d'action politique et sociales l'« Egalité » se réunira d'urgence le Samedi 18 juin, à 8 heures 1/2 précises du soir en son local, chez le citoyen De Cock, rue Pierre-de-Roubaix.

Ordre du jour des plus importants. — Présence indispensable.

— Le groupe « La Foi Sociale » se réunira dimanche 19 courant, à 7 heures du soir, estaminet du « Gamin de Paris ». Présence indispensable.

Le groupe d'études sociales de la 5e section se réunira le vendredi 17 juin, à 8 heures 1/2 du soir, chez le citoyen Aimé Morel, rue de Bouvines, estaminet du « Barbi Roubaignon. »

Ordre du jour : Paiement des carnets à souches et des élections générales et cantonales.

CONVOCATION DES TERRITORIAUX EN 1898

Les ordres d'appel concernant les hommes de l'armée territoriale des classes 1882 et 1883 qui doivent être appelés sous les drapeaux pendant les derniers mois de l'année 1898 seront, dès le 30 juin courant, déposés au siège des brigades de gendarmerie.

Les intéressés sont invités à les retirer entre le 1er et le 15 juillet prochain.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 16 juin 1898

Naissances

Madeleine Delignies, rue du Tilleul, cour St-Eugène, 9. — Madeleine Valcke, rue Rubens, 1. — Louis Salmon, rue Saint-Jean, 173. — Emile Daeminin, rue d'Antoing, 25. — Marguerite Lovy, rue de Naples, 114. — Georges Lesaffre, rue de Blanchemaille. — Cordule Ebo, rue de Blanchemaille. — Gustave Noncle, rue de Blanchemaille. — Madeleine Seynaeve, rue de Blanchemaille. — Julia Verbrugghe, rue Villars, 14. — Françoise Declercq, rue de la Barbe d'Or, cour Carpentier, 1. — Joséphine Lanneau, rue Buffon, cour Vaubrabant, 2. — Valentine Derulle, rue Delattre, 15.

Décès

Charles Lefebvre, 17 mois, rue d'Avelghem, 32. — Emile Messiaen, 46 ans, boulevard de la République, 20. — Ferdinand Gadenne, 18 jours, rue de l'Alma, impasse Beny Rousseaud. — Leopoldine Vancoppenolle, 75 ans, rue du Tilleul, 221. — Zélia Delissoche, 32 ans, place Sébastopol, 61. — Victor Dujardin, 2 ans, rue de Blanchemaille.

WATTRELOS

Concerts publics. — Voici la date des concerts qui auront lieu pendant la saison d'été et les sociétés qui y participeront :

26 juin, Union chorale, Musique municipale. — 30 juin, Rallement des Trompettes, Fanfare de Wattrelos. — 1er juillet, Union des Travailleurs, Enfants de la Lyre. — 21 juillet, Avenir du Bas-Chemin, Union des trompettes. — 28 juillet, Renaissance chorale, Philharmonique du Crétinier.

7 août, Union Chorale, fanfare de Wattrelos. — 11 août, Union des Travailleurs, Rallement des Trompetes. — 15 août, Enfants de la Lyre. — 18 août, Avenir du Bas-Chemin, Philharmonique du Crétinier. — 25 août. Renaissance chorale, Union des Trompettes. — 1er septembre, Musique municipale. — 4 septembre, Enfants de la Lyre.

Les chorales rempliront la première partie exécutant deux chœurs.

Les musiques rempliront la seconde partie pour l'exécution de quatre morceaux.

Les auditions musicales commenceront les dimanches et le lundi 15 août, à huit heures, et auront lieu ensuite tous les jeudis, à huit heures et demie.

Les musiques sont instamment priées de [illegible]

LANNOY. — L'assemblée générale de l'Agglomération des groupes socialistes du canton de Lannoy, qui devait avoir lieu le dimanche 19 juin, est remise au dimanche 26 juin.

CROIX

Choses d'Hospice. — La commission avait reçu, du maire de Croix, pour formuler ses défenses, le dossier relatif au pourvoi de la municipalité contre la décision du préfet approuvant le budget de 1897.

Suivant en cela ses errements habituels, la commission fit parvenir directement au préfet le dossier en question, dans le but de cacher à la municipalité les arguments qu'elle met en avant pour le maintien de la décision préfectorale, mais, les pauvres, ils n'ont pas songé à ceci : c'est que le dossier doit *forcément* revenir entre les mains du maire.

Aussi, leur manœuvre a raté, ils ont craché dans l'eau pour faire des ronds.

En attendant, voici le poulet qu'ils viennent de recevoir :

Croix, le 16 juin 1898.

Monsieur Florin,
Secrétaire de la Commission de l'Hospice de Croix,

La majorité de la Commission administrative de l'Hoopice vient encore de commettre une déloyauté ; elle est, du reste, assez coutumière du fait pour trop s'en étonner.

Elle craint donc bien la lumière, pour avoir subrepticement détourné le retour hiérarchique du dossier relatif au pourvoi du Conseil municipal ? Ce dossier, vous deviez me le faire parvenir au lieu de l'envoyer directement à M. le Préfet, puisqu'il m'est adressé à moi maire de Croix ; et en disant que vous le détournez le terme que j'applique à cette action est plus que juste.

J'en serai quitte pour en réclamer l'envoi par les formes légales, ce qui me permettra de constater une fois de plus que la majorité de la commission administrative de l'hospice n'aime agir que dans l'ombre.

Tout le monde s'en doutait ; une fois de plus vous venez d'affirmer que nul ne se trompait sur votre compte.

Je le répète, vous craignez la lumière, mais, malgré vous elle se fera.

Recevez, Monsieur, mes civilités empressées.

Le Maire,
Signé : F. DESBARBIEUX.

Bureau de bienfaisance. — Le citoyen Haluin ayant donné sa démission de membre du bureau de bienfaisance, ne peut plus intervenir dans la distribution des secours.

Les indigents du quartier qu'il desservait sont invités à s'adresser à l'un des cinq pauvriseurs restant en service, eux seuls pouvant décider ce qu'il y a lieu de faire.

Voici leurs noms :

M. Alcide Couturier, rue Holden-Brothers ;
M. Lepers J.-B, rue Marceau ;
M. Louis Castel, rue de Bapaume ;
M. Victor Deleu, 102 rue Kléber ;
M. Alfred Brisbout, rue Gambetta.

Accident. — En roulant un tonneau dans la cour de l'usine Holden, le sieur Mercié Léopold, âgé de 58 ans, demeurant à Croix, tombé si malheureusement qu'il se fit une très forte contusion à la cuisse gauche.

Son état est satisfaisant.

Ducasse Saint-Pierre. — Les forains et marchands désirant s'installer à la ducasse du quartier St Pierre, doivent en faire la demande par écrit à la mairie de Croix.

Vois M. Broux, propriétaire, possède rue de Croix un chantier clos de palissades, dans lequel il emmagasine des matériaux de construction.

A diverses reprises il a constaté le passage de maraudeurs qui lui ont enlevé du bois, des ferrailles, des roues de chariot et d'autres objets qu'il ne saurait trop désigner, tant est grande leur diversité.

Une enquête est ouverte.

TOURCOING

EXPULSÉ ARRÊTÉ

La police a arrêté hier le nommé J.-B. Rindaux, 30 ans, peigneur, inculpé d'infraction au arrêté d'expulsion, Rindt a été transféré à Lille.

ACCIDENTS D'USINE

A l'usine Duvillier-Wattine, le nommé Henri Prieux, 28 ans, fileur, demeurant rue de la Marlière, a reçu à la figure une pièce de couronne d'une poulie de renvideur.

Le docteur Beulque a constaté des contusions aux lèvres et aux joues. La guérison demandera huit jours environ.

***

Chez MM. Paul et Henri Leurent, le nommé Paul Manié, 30 ans, directeur, demeurant rue de Renaix 38, a été blessé à l'œil gauche par un éclat de fer.

Le docteur Bettremieux a donné des soins. Il ne pourra se prononcer que dans quelque jours.

***

A l'usine Yve Fouan Leman et fils, le nommé Abbe Henri, 35 ans, dégorgeur, demeurant rue du Cymbale, a eu la main gauche pris entre le « roule à bosse » et l'avant train d'une carde.

Il a reçu des plaies profondes aux doigts Le docteur Desreumaux a donné ses soins. L'incapacité de travail sera de 10 jours environ.

***

Chez MM. Vandenberghe et Desurmont, le nommé J.-B. Delplanques, 50 ans, ouvriers de batteurs, demeurant rue de Melbourne, en graissant une courroie a eu le bras gauche violemment comprimé entre la courroie et la poulie.

Il a eu le radius fracturé. Le docteur Desreumeaux a donné des soins et a prescrit un repos de quatre semaines.

LES OBSÈQUES DE M. EMILE DEJARDIN

C'est ce matin à neuf heures et demie qu'auront lieu les obsèques de M. Emile Dujardin, la victime du malheur que nous avons relaté et qui, comme nos lecteurs le savent, est dû à une fatale méprise.

Rendez-vous à neuf heures un quart à la maison mortuaire, 38, rue du Château.

UN MARI PEU COMMODE

La police a arrêté hier matin le nommé Allard, manœuvre de maçon, demeurant rue de Gand, cour Bossut.

Allard qui s'adonne fréquemment à la boisson et travaille, paraît-il, peu régulièrement, s'est livré mardi soir à des violences graves sur la personne de sa femme.

Celle-ci ayant porté plainte, M. Roux, commissaire de police, s'est livré à une enquête et a ordonné l'arrestation du peu tendre mari. Ce dernier n'en est paraît-il pas à son coup d'essai et bien souvent sa femme aurait eu à se plaindre de sévices graves.

RÉUNION PUBLIQUE

C'est ce soir mercredi, à huit heures, qu'aura lieu à la Coopérative la réunion publique organisée par le Syndicat national des ouvriers des chemins de fer.

Tous les travailleurs syndiqués ou non syndiqués, appartenant à la corporation, sont invités à y assister.

PARTI OUVRIER

Par décision du Comité exécutif, les groupes l'Avant-Garde socialiste, l'Avant-Garde révolutionnaire, la Revanche des Exploités, les Défenseurs du Drapeau Rouge, l'Humanité, les Enfants du Peuple, la Jeunesse Socialiste, sont invités à se réunir en leurs locaux respectifs samedi soir à huit heures.

Urgence. Communications de la plus grande importance.

LILLE

LES FÊTES DE LILLE

Les Régates internationales

Les grandes régates internationales du 19 juin s'annoncent sous le plus brillant aspect. De nombreuses équipes de France et de Belgique ont répondu à l'appel de la Société organisatrice, le *Sport nautique de Lille*.

La course populaire à deux rameurs, réservée aux jeunes gens de la ville de Lille, comprend actuellement douze engagements.

La course aux canards et aux marcassins réunira de son côté un nombre invraisemblable de concurrents. Toutes les périssoires ont été mobilisées pour la circonstance par les amateurs.

Rappelons que la rive du canal du côté du Bois de la Deûle et des prairies de l'Hippodrome, c'est-à-dire celle sur laquelle est établie l'avenue de Soubise sera affectée au public non payant.

L'accès de la rive du canal de la Haute-Deûle, du côté du Bois de la Deûle, sur laquelle est établie l'avenue de Soubise, comprise entre le Pont de l'Hippodrome et la porte d'Eau, sera interdit, à partir de deux heures de l'après-midi et pendant toute la durée des Régates, aux cavaliers voiture et vélocipèdes.

Les Concerts et Illuminations

On sait qu'un grand concert d'harmonie se donne dimanche soir, sur la Grand'Place, par la Musique des Sapeurs Pompiers.

Lundi soir, un autre grand concert sera donné également sur la Grand'Place, par l'*Association symphonique des Concerts d'Été*.

Le concert de l'excellente musique *Le Club des Vingt* aura lieu lundi, de 4 à 5 heures 1/2, square Faidherbe.

Des brillantes illuminations qui produiront un effet grandiose, auront lieu lundi soir, rue Nationale, de la Grande-Place à la place de Strasbourg.

Pour réglementer les mesures d'ordre, le maire de Lille, a pris l'arrêté suivant :

« Le stionnement et la circulation des chevaux, voitures, tramways et vélocipèdes sont interdits :

1° Le dimanche 19 juin, de 9 à 11 heures du soir, sur la Grand'place, pendant le concert d'harmonie ;

2° Le lundi 20 juin, de 9 à 11 heures du soir, sur la Grand'place, et dans la rue Nationale (de la Grand'place à la place de Strasbourg), pendant le concert et les illuminations.

Le Carrousel vélocipédique

Le grand carrousel vélocipédique qui aura lieu dimanche, sera certainement un des clous de la fête.

Le défilé, qui partira à 1 heure du Jardin Vauban, en suivant les boulevards de la Liberté, Louis XIV et la rue St Sauveur jusqu'au Square Ruault, obtiendra un grand succès.

Tout le bataillon des cyclistes sera précédé d'une brillante fanfare à vélo.

De nombreuses inscriptions ont été reçues hier. Que les retardataires se pressent ; on ne recevra plus d'inscriptions à partir de samedi soir, à 10 heures.

On peut s'inscrire gratuitement au café du « Coq Lillois », coin du boulevard de la Liberté, 109, siège du Cercle vélocipédique lillois, et à l'estaminet du « Fort du Réduit », square Ruault, 20.

COURSES DE LILLE

La troisième réunion aura lieu sur l'Hippodrome du Bois de la Deûle le dimanche 26 juin.

Prix du Parc (à réclamer). — 2,000 fr. offerts par la Société des Courses, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays, à vendre pour 6,000 fr. — Distance : 2,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 21 juin, avant 4 heures du soir, chez M. G. Madelaine, 3, rue Scribe, à Paris.

Prix du Nord. — 2,500 fr., dont 1,000 offerts par le gouvernement et 1,500 offerts par la Société des Courses, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 10,000 fr. en plusieurs courses, ni un prix de 5,000 fr. en plus. — Distance 2,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 21 juin, avant 4 heures du soir, chez M. G. Madelaine, 3, rue Scribe, à Paris.

Prix de la société d'encouragement (3e série). — 3,000 fr., offerts par la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un prix à Paris, Chantilly, Vincennes, Maisons-Laffitte, un handicap de 10,000 fr., ni un des prix de série donnés par la société dans les départements. — Distance : 2,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 21 juin, avant 4 heures du soir, chez M. G. Madelaine, 3, rue Scribe, à Paris.

Prix du chemin de fer du Nord (handicap). — 4,000 fr., dont 3,000 fr. offerts par la Compagnie du Chemin de fer du Nord et 1,000 fr. par la Société des Courses, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. — Distance, 1,800 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 14 juin, avant 4 heures du soir, chez M. G. Madelaine, 3, rue Scribe, à Paris.

Les poids seront publiés le mardi 21 juin, à midi, à Paris.

Prix de Bellone (steeple-chasse militaire 3e série). — Un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 150 fr. au premier ; un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 100 fr. au deuxième.

Un objet d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 75 fr. au troisième, offerts par la Société des courses, pour sous officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe. — Distance 1,800 mètres environ. (Concours spécial).

Engagements jusqu'au mardi 21 juin, avant 6 heures du soir, au secrétariat de la Société des Courses, 120 rue Basse, à Lille.

L'INCENDIE DE LA RUE DOUDIN

M. Marion, commissaire de police du 2e arrondissement et M. Lefranc, brigadier de gendarmerie, ont continué hier leur enquête sur l'incendie de la fabrique de chocolat de M. Wattrelot-Delespaul.

On croit que le feu a été communiqué au plancher du premier étage par un des fils des accumulateurs, qui aurait rougi.

L'établissement de M. Wattrelot est, en effet, monté à l'électricité. Les accumulateurs se trouvaient au premier étage et le dynamo au rez-de-chaussée.

Le surveillant de nuit, Louis Gautier, qui couchait au premier étage d'un bâtiment contigu à la fabrique et communiquant avec lui par un petit escalier, fut éveillé par la fumée qui commençait à pénétrer dans sa chambre. Ne pouvant sortir par le bâtiment en feu, il se sauva, affolé, par le toit et descendit dans la cour au moyen d'une échelle, non sans s'être emparé de son parapluie.

Vers dix heures du soir, M. Gautier avait fait sa tournée de nuit habituelle sans apercevoir rien d'anormal.

Les dégâts ne sont pas aussi importants qu'on l'aurait pensé. Grâce à l'activité de ses pompiers, le foyer de l'incendie a été circonscrit à la fabrique seule ; les autres parties du bâtiment : magasins, maison d'habitation, dépendances, et les maisons voisines furent préservées.

A un moment, on craignait beaucoup pour la fabrique de meubles attenant à la maison incendiée. Le feu aurait trouvé, là, un aliment dangereux.

Enfin, à 3 h. 1/2, le foyer de l'incendie était éteint.

On ne peut, quant à présent, évaluer qu'approximativement les dégâts. Un certain nombre de broyeurs munis de tables et de rouleaux de granit d'une grande valeur sont hors de service. Les uns ont été écrasés par des poutres, les autres effrités par le feu.

Une partie des marchandises, sucre et chocolat, est brûlée ; l'autre partie est détériorée par l'eau. Il y a assurance pour le tout.

CONCOURS D'AUTOMOBILES

Dans sa séance du 13 juin 1898 la Commission d'organisation du concours d'automobiles a décidé :

1° Que l'extrême limite de la réception des automobiles que prendront part à la course de vitesse serait reportée au 5 juillet à midi ;

2° Que les voitures qui ne prendront part qu'à l'Exposition pourront sortir tous les jours au matin jusqu'à midi.

Il est bien entendu, que les voitures de course seront admises dès l'ouverture de l'Exposition si cela convient à leur propriétaire.

RÉUNION DES EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER

Hier soir a eu lieu aux Sans-Soucis une importante réunion des employés de chemins de fer à laquelle assistaient les citoyens Lincourt, secrétaire du syndicat, Delory, Delesalle et Guesquière.

Nous ne pouvons, ce soir, vu l'heure tardive, en donner le compte-rendu. Nous le ferons demain d'une façon complète.

LE COURONNEMENT DE LA MUSE

Les journaux de Paris annoncent que le Conseil municipal a décidé d'organiser une fête de la Muse dont le couronnement aura lieu le 13 juillet, à deux heures de l'après-midi, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les interprètes seront les mêmes que ceux qu'on a applaudis à Lille le 5 juin, et que moyennant 1 fr., on pourra admirer après-demain dimanche à cinq heures au Palais-Rameau.

***

Beaucoup de nos concitoyens font demander au Comité quel avantage leur procurera dimanche la carte prise à l'avance pour 1 fr. 50. Voici la réponse : Une porte spéciale, en face de la rue Patou, sera ouverte une demi heure avant celle des guichets, soit à quatre heures précises, pour toutes les personnes ayant leur cachet.

Un nombre de chaises égal à celui des billets pris à l'avance seront placées à proximité de l'estrade. Entrés longtemps avant la foule, les porteurs de billets à 1 fr. 50 pourront donc choisir tout à leur aise la place qui leur conviendra le mieux.

Mlle Berthe Dassonville arrivera à cinq heures précises et fera son entrée par la porte principale du Palais-Rameau.

OBSÈQUES

Les obsèques de M. Boulanger, ancien directeur des Orphéonistes lillois, ont eu lieu hier, à midi.

La société l'Union des Orphéonistes Lillois et son chef, M. Carpentier, et une délégation des *Cvrks-Siks* de Tourcoing, précédaient le cercueil.

Après une cérémonie religieuse, le corps a été transporté au cimetière de l'Est où a eu lieu l'inhumation.

AU CIMETIÈRE DU SUD

Nous sommes heureux d'annoncer à nos concitoyens que l'Administration municipale vient de faire poser au cimetière du Sud, deux bornes fontaines où les familles trouveront l'eau nécessaire à l'entretien des tombes.

Ces deux bornes fontaines sont placées sur le grand chemin qui forme la limite entre l'ancien et le nouveau cimetière.

Nous faisant l'interprète de nos concitoyens, nous adressons nos remerciements au maire de Lille, le citoyen Delory.

CONCERTS MILITAIRES

Par suite du départ du 43e régiment d'infanterie de ligne pour les tirs de guerre, et du concours donné par la fanfare du 16e bataillon de chasseurs aux régates de dimanche prochain, il n'y aura pas de concert militaire à l'Esplanade ce jour-là.

NOUVELLE SOCIÉTÉ

La société chorale « Les Manoqueux de Wazemmes » est autorisée, par décision préfectorale du 9 courant, à prendre le titre de : « L'Espérance de Wazemmes ».

Les personnes désirant faire partie de la société sont priées de se présenter au siège, rue des Sarrazins, 22.

La commission est composée de : MM. Charles Moreau, président ; Charles Cobou, chef ; Georges Caullet, sous-chef ; Eugène Mélantois, trésorier ; Henri Facq, secrétaire ; Gustave Loisel, commissaire général.

RALLYE PROMENADE A VÉLO

Le comité rappelle que le rallye promenade à vélo, au profit des pauvres, remis au 26 juin par suite du mauvais temps compte actuellement près de deux cents engagements.

L'exposition des nombreux lots aura lieu samedi chez M. Paulin, rue Nationale.

Les tickets d'inscription serviront d'entrée aux régates.

MENUS FAITS

Mort subite. — Un forain, Edmond Grenier, âgé de 33 ans, était occupé, hier matin, à l'installation, place des Halles Centrales, d'un manège de balançoires, pour la ducasse de dimanche, lorsque tout à coup il s'affaissa sur le sol. On s'empressa autour de lui, mais il ne put être rappelé à la vie malgré les soins. Grenier avait succombé à la rupture d'un anévrisme.

Le défunt était père de six enfants et habitait la Belgique. Son cadavre a été transporté à la Morgue.

Une note de satisfaction

Monsieur,

Depuis longtemps je souffrais d'une indisposition déjà ancienne et assez grave. Ayant fait usage des Dragées de Santé Dubus, je me trouve complètement guéri et je m'empresse de vous en faire part, en vous autorisant à publier cette note de satisfaction.

F. GRISAT,
à Saint-Michel (Aisne).

L'excellence du produit a valu une médaille d'or à son inventeur.

Dépôt principal : **Pharmacie Spéciale**, 7 rue des Arts, Lille.

SI VOUS VOULEZ RANIMER VOS FORCES et avoir de l'appétit, prenez tous les jours, avant chaque repas, un verre de l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

recommandé par les célébrités médicales DANS TOUS LES CAFÉS et les BONS ESTAMINETS.

Exiger, plus que jamais l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons.

BOURSE DE LILLE

du 16 Juin

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	16775	17000	16750
Anzin	5585	5600	5565
Bruay	....	39000	....
Bully	3000	3010	3000
Carvin	....	1210	1200
Courrières	1990	2000	1990
Douchy	1000	1003	995
Dourges	....	....	15500
Escarpelle	765	775	770
Lens 1000	....	292 50	290
Liévin	1950	1910	1900
Meurchin	....	9700	9600
Ostricourt	900	890	885
Vicoigne	....	28000	28500

Le Gérant, Paul MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*, 28, Rue de Fives, 28